Retour du Cartel d'Adresse du 24 juin 1995 (2)

On lira à la suite, dans l'ordre où ils ont été prononcés, les textes des « retours » des quatre membres du cartel d'adresse lors de la matinée du Dispositif du 24 juin 1995,

2. **Dispositif** par Pierre Eyguesier

Comment procéder ? – puisque c'est une première, il n'est pas inutile de s'arrêter deux secondes sur ce qui m'apparaît constituer le principe du cartel d'adresse. Les cartels du dispositif ont donné témoignage de la façon dont ils ont travaillé et de ce sur quoi ils ont travaillé, en y incluant cette fois-ci, pour la première fois, une adresse. Est-ce à dire que cette adresse n'existait pas les fois précédentes ? Pas exactement. Disons qu'à dater d'aujourd'hui cette adresse s'est incarnée : les quatre participants du cartel d'adresse vont donner cours, rendre audible, la boucle de rétroaction inclue dans tout témoignage. Il s'agit donc bien de « nommer »... de nommer ce qui a été dit, de « retourner » le message à son émetteur, selon la formule bien connue de Lacan...

Mais qui est ce « sujet » qui recevra ce matin « son message sous une forme inversée » ? Pour l'isoler, je crois qu'il est indispensable de considérer l'ensemble des cartels du Dispositif comme formant un seul cartel, vis-à-vis duquel le cartel d'adresse jouerait le rôle de « plus un », rôle consistant, pour le dire trivialement, à éviter que ce message se perde dans les sables. La tâche qui nous a incombé a donc été de porter à un point d'incandescence ce qui s'est fomenté dans et par les cartels que vous avez constitués. On ne manquera pas de souligner fortement à quel point cette formulation colle avec le projet initial de notre association, tel que son nom l'exprime.

Quelques mots sur le mode de travail que nous avons adopté. A partir des impressions, des pensées qu'ont éveillées en nous vos témoignages, à partir des notes que nous avons prises, un débat s'est engagé sur deux versants. Il me semble en effet - j'ai fait part de cette hypothèse à mes collègues et prévu, avec leur assentiment, de vous parler précisément de cela - que le Dispositif est à double face. Il est à la fois forme et fond, cadre et contenu. Ces deux axes vont orienter mon « retour ».

Le Dispositif comme « cadre »

Nombreux sont ceux qui, parmi vous, ont souligné que le fait de parler de tel ou tel analysant dans le cadre du Dispositif n'avait pas été sans incidences sur les cures en cours. C'est net pour le cartel qui s'est donné pour objet de travail la lecture de lettres que leur avaient adressé des patients. Un des membres de ce cartel a fait part du fait qu'une patiente dont une lettre avait été lue par lui dans son cartel « lui avait téléphoné pendant la période de vie de ce cartel ». Dans ce même cartel, « quelqu'un a décidé d'arrêter telle analyse », et un autre s'est pris à espérer que la lecture d'une lettre dans laquelle une de ses patientes lui signifiait son intention de mettre un terme à son analyse, la fasse revenir... Ça n'a pas été le cas, sans doute, a-t-il dit, parce que les « ondes » étaient moins fortes que dans la première situation. Ce cartel s'est même posé la question de l'opportunité de faire savoir aux analysants qu'on parlait d'eux : « J'ai été amenée à lui dire que j'avais parlé d'elle dans un groupe de travail. Ça m'aurait plus persécutée de ne pas le lui avoir dit que ça l'a persécutée elle », a précisé l'une de ses membres.

C'est un premier point qui mérite d'être dégagé : les cartels du Dispositif font « siffler » les oreilles des analysants. Quels enseignements pouvons-nous en tirer ? Y aurait-il à cet égard une spécificité du Dispositif, qui le distinguerait de tout autre cadre – le contrôle en particulier – dans lequel un analyste parle de tel ou tel de ses patients ? Je ne sais. Mais la question doit être posée, sachant que plusieurs d'entre vous ont observé que le style de travail prévalant dans le cadre du Dispositif se distinguait de celui du contrôle, en ceci, a précisé l'un d'entre vous, que sa fécondité tient à l'effet qu'il a sur notre lien social. Dès lors, si l'on se demande jusqu'à quel point le Dispositif doit être intégré dans la cure elle-même (« Le dispositif fait partie de mon praticable » a dit J. Nassif), la réponse passe par le rappel du « peu d'obligation et de la nécessité » d'une institution pour les analystes (A.Rondepierre).

Le Dispositif est simultanément – c'est manifeste dans l'ensemble de vos témoignages – un cadre de parole dans lequel les analystes peuvent parler de façon inhabituelle de leur travail, de leur fonction, de leur « désir d'analyste ». Vous connaissez tous la formule sévère de Lacan : « Le psychanalyste a horreur de son acte ». J'ai suggéré au cartel d'adresse de l'entendre d'une façon décalée. Non pas de la façon commune, qui en rajoute sur les doutes des analystes de ne pas être à la hauteur, et leur fabrique un surmoi lacanien à la mesure du mépris que Lacan avait pour les analystes qu'il avait formés, mais de la façon suivante : le psychanalyste a horreur de parler de son acte, lorsqu'il a eu lieu, lorsqu'il a été effectif, dans sa solitude... Cela change tout. Puisque la difficulté n'est plus d'être analyste, au sens où il y aurait un analyste, un vrai, et un seul, mais de concevoir qu'on est analyste au moment même où l'on se déprend de l'obligation de l'être, au moment même où l'on ne s'y croit plus... C'est là que le Dispositif semble répondre à une profonde nécessité.

Que le Dispositif sonne le glas du « narcissisme des petites différences entre analystes » (Vous avez sans doute encore à l'esprit les propos sur le Dispositif comme « lieu de production d'effets de vérité », comme « point vivant des cartels permettant une expérience de rencontre entre nous »), ou que le dispositif soit le lieu ou puisse se produire l'événement d'un « dépouillement » de l'analyste, ce dont vous témoignez ici, c'est d'un renvoi de l'analyste à sa « position subjective », voire à sa « division subjective » (« à partir du moment où on se fréquente sur ce mode-là, a dit quelqu'un, on est tous confrontés à nos divisions, à nos limites »). Loin de verser dans vos cartels des cas illustrant votre capacité à être de bons, de vrais analystes, vous avez parlé de cas posant problème ; vous avez fait état des aléas de l'acte analytique, de l'obligation où vous vous trouvez de répéter l'invention freudienne, de ne pas vous satisfaire d'une pratique « standardisée », etc.

Un témoignage, remarquable, et qui nous a fait beaucoup parler, a même porté ceci jusqu'à sa limite : en témoignant, comme à dessein, de son incapacité à occuper cette place d'analyste, et de la façon dont une de ses patientes l'avait contrainte à être « plus neutre que neutre », plus « analyste que l'Analyste » en quelque sorte, une participante du Dispositif a, dans un même mouvement, indiqué le passage qui l'avait amenée à se sentit plus libre à l'égard de ses clients. Illustration, ici, de la métamorphose, grâce au Dispositif, de « l'horreur de l'acte », au sens lacanien, en énonciation rendant sensible, perceptible, un devenir analyste n'ayant plus horreur de témoigner de son acte de cette façon-là. C'est au moment où quelqu'un dit qu'il n'est pas analyste, qu'il le devient, sous la pression de son analysant (on conçoit qu'il ait été difficile de trouver un protocole de nomination en accord avec cela).

C'est à ce propos que l'un d'entre nous, dans le cartel d'adresse, s'est demandé si le dispositif n'était pas « thérapeutique », si les analystes qui s'engageaient dans ce travail ne le faisaient pas comme « analysants ». Cette idée a soulevé des objections dans notre cartel.

Mais je me demande si, au fond, elle ne nous fait pas toucher au plus près ce que le Dispositif suscite : l'analyste, face à ses pairs, se reconnaît nu et cela, loin d'entraîner sa disqualification comme analyste, le réinstitue – de façon précaire bien entendu, car il ne faudrait pas ontologiser le « désêtre » – comme analyste. On retrouve là en effet le ressort princeps de l'analyse – ça va mieux en le disant – et une poignée de questions théoriques.

Le Dispositif comme « contenu »

Ce qui nous est apparu, et qui a fait l'objet du plus gros de nos débats, est que s'exprimait dans l'ensemble des cartels un besoin de redéfinition de l'analyse. Non seulement le Dispositif permet de vérifier expérimentalement qu'il n'y a pas d'être analyste, mais il est un lieu où se recueillent des « banalités de base ».

La première de ces banalités de base recoupe l'éternelle question de la différence entre psychothérapie et psychanalyse. Un des cartels s'est demandé si « l'opposition psychothérapie-psychanalyse était valide ou doctrinaire ». Un feu croisé de critiques a visé la neutralité de l'analyste. L'un d'entre vous l'a fait équivaloir à une « neutralisation » de l'analyste, à une « pratique du signifiant déshumanisée » – allant jusqu'à la qualifier de « défense », de « planque » de l'analyste. De même, après avoir qualifié de « mortifère » le silence systématique de l'analyste, une participante a témoigné d'une pratique, avec des enfants en particulier, qui ne s'engageait véritablement qu'à la faveur d'un « don », d'une « séduction » première : « La neutralité de l'analyste ne vaut que si elle est seconde [par rapport à ce don, cette séduction première] » a-t-elle avancé. Enfin, faisant écho à des propos sur la « position maternelle de l'analyste », quelqu'un a avancé que « ce à quoi sert le dispositif analytique, c'est à cultiver quelque chose comme une quintessence de l'humanité. A mettre en jeu, autour du langage, des choses tout à fait vitales pour l'être humain et qui se trouvent mises à mal dans l'expérience commune ».

Faut-il voir dans ces prises de position appuyées en faveur d'un regain d'« humanité » dans la pratique analytique un dérapage vers les idéaux du Bien, justement dénoncés dans notre enseignement par Thierry Perlès, à la suite de Lacan? D'une part, on sent le désir de tourner une page de l'histoire de la psychanalyse, « de ne pas faire souffrir nos patients comme nous avons souffert nous-mêmes », et, d'autre part, un des effets majeurs du Dispositif: l'inscription, sur une même surface continue, de la faille dont témoignent les analystes dans leurs cartels et de la faille qui met en route le processus analytique. Pour moi, c'est cela la psychothérapie: c'est la production de la faille. Renoncer à être analyste, c'est renoncer à une neutralité a priori, et la retrouver a posteriori, selon un cheminement qui a été celui de Freud lui-même: Freud n'a renoncé à la suggestion qu'après l'avoir pratiquée, pour ensuite soutenir la théorie selon laquelle « le transfert, c'est la suggestion ».

Dire cela en ces termes permet d'échapper à l'opposition binaire entre psychothérapie et psychanalyse, en mettant en veilleuse la logique du tiers exclu. Cela engage, en outre, à se poser des questions du plus haut intérêt sur le plan théorique. A se demander, par exemple, si des pratiques non lacaniennes, ou si la pratique analytique avec les enfants, ou avec les fous ne fournissent pas de solides arguments sur cette piste d'une re-trouvaille de l'analyse.

Un des cartels s'est posé la question de la folie, et s'est demandé si la position de l'analyste n'était pas « folle ». Ce même cartel a témoigné d'histoires passionnelles qui mettaient l'analyste au bord de se substituer à un objet passionnel, et s'est posée la question de l'issue à donner à de telles situations qui, lorsqu'elles se sont résorbées, laissent paradoxalement l'analysant dans un état de profonde dépression. Faut-il créer une école ad

hoc pour ces analysants ?, s'est demandée l'une d'entre vous, tandis qu'un autre suggérait que, dans ces cas, des liens soient maintenus entre l'analyste et l'analysant, une fois la cure terminée. Un troisième a rapporté que son cartel avait évoqué des cas où, le transfert étant tombé côté analysant, le contre-transfert restait vif du côté de l'analyste... Un autre énoncé mérite également d'être rapporté dans cette perspective : « L'amour pour l'analysant, ça peut aller jusqu'à l'empêcher de vivre. Ce n'est pas facile de devenir analyste quand on est analysant, quand on est aimé par son analyste ».

On voit affleurer ici des questions brûlantes, qui sortent des sentiers battus et parfois obturés (c'est le cas du contre-transfert) par la théorie lacanienne, et dont ce serait à mon avis l'honneur de notre association qu'elles fassent l'objet d'élaborations, débouchant sur un enseignement. D'autres questions pourraient être énumérées ici, dont ce serait, je crois, la tâche du cartel d'adresse de garder des traces, tout en les relançant... En tout les cas, ce à quoi le Dispositif nous confronte est loin de la « cure type » (L'une d'entre vous a parlé d'une pratique « hors pantoufles », en mettant l'accent sur les variantes de la cure type, qui s'imposent aux analystes cent ans après la naissance du terme psychoanalyse) et renoue avec l'idée d'un « troisième temps de l'analyse », présente à l'origine des Cartels constituants. Il nous reste à tirer les enseignements de tout cela, et de ce qui ne manquera pas d'advenir dans la suite du travail des cartels du Dispositif.